

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 16 (1871)
Heft: 16

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 16.

Lausanne, le 9 Septembre 1871.

XVI^e Année.

SOMMAIRE. — Rapport de M. le général Herzog sur l'occupation des frontières en janvier et février 1871. — Note sur la pénétration des projectiles dans les parties molles et les parties fibreuses ou solides du corps humain, par M. le général Morin. (*Fin.*) — Nouvelles et chronique.

SUPPLÉMENT. — Rapport de M. le général Herzog sur l'occupation des frontières en janvier et février 1871. (*Fin.*) — Croquis des environs de Metz et de ses ouvrages.

RAPPORT DE M. LE GÉNÉRAL HERZOG,

sur l'occupation des frontières en janvier et février 1871.

Tit. — En novembre 1870, l'investissement de la forteresse de Belfort par les troupes allemandes avait commencé, le théâtre de la guerre s'était de nouveau rapproché des frontières suisses et le haut Conseil fédéral se vit forcé de faire occuper le district de Porrentruy. Il y appela par conséquent, d'abord la 9^{me}, puis la 8^{me} et enfin la 7^{me} brigade d'infanterie de la III^e division. Chacune fut renforcée par une compagnie de dragons et relevée par la suivante, après avoir fait un service pénible durant 6 semaines environ.

Ce fut le tour de la 7^{me} brigade, Borgeaud, et le commandant de la III^e division, le colonel Aubert, était occupé à en faire l'inspection, quand les événements prirent une tournure plus sérieuse aux environs de Belfort.

Reconnaissant les complications qui pouvaient en résulter, cet officier s'adressa aussitôt au Conseil fédéral pour lui demander des renforts. Ce fut le 12 janvier, et le 14 le Conseil fédéral, en les accordant, mit sur pied :

1. L'état-major entier de la III^e division, qui fut appelé à Porrentruy.
2. L'état-major et les bataillons d'infanterie d'élite n° 9, Zurich, n° 14, Thurgovie et n° 71, Schaffouse, de la 13^{me} brigade d'infanterie (V^e division), qui devait se rassembler à Olten, pour être dirigée ensuite sur Porrentruy.
3. L'état-major et les deux batteries d'élite n° 4, Zurich, de 10 cent. et n° 18, Argovie, de 8,5 centimètres, de la 5^{me} brigade d'artillerie, qui avaient l'ordre de se réunir à Bâle, pour se porter ensuite sur Delémont et Porrentruy, sous l'escorte d'un bataillon d'infanterie.
4. La section d'ambulance de la 13^{me} brigade d'infanterie.

Sur ces entrefaites, et tandis que ces troupes se hâtaient d'accourir en ligne, la situation était devenue de plus en plus grave près de la frontière.

Le 10 et le 13 déjà eurent lieu, aux environs de Croix et d'Abévillers, tout près de la frontière suisse, de petits engagements entre les troupes allemandes et des corps de francs-tireurs français. Des obus français venaient crever sur le territoire suisse, et, selon les rapports de nos espions, il se préparait une action générale pour le 14 janvier. Les 15, 16, 17 et 18 en effet eurent lieu, comme on sait, des combats sur toute la ligne de la Lisaine, et surtout près de Héricourt et Montbéliard.

Mais le colonel Aubert n'était pas resté inactif, car, tout en faisant accélérer la marche du bataillon d'infanterie n° 79, Soleure, qui avait de plus été mis sur pied, il fit usage de l'autorisation qui lui en avait été accordée par le Département militaire fédéral pour des cas d'urgence, d'appeler en activité les bataillons du Jura bernois n°s 67 et 69, qui se recrutent dans les districts de Porrentruy et de Delémont, et il les mit sous les ordres du colonel Pfyffer, qui avait pris le devant de sa brigade n° 13.